Plate-forme

NON AU PROJET DE LOI SUR L'INTEGRATION SOCIALE OUI A UNE AMELIORATION DE LA LOI SUR LE MINIMEX

Les organisations et personnes soussignées appuient une plate-forme commune par rapport au projet de loi concernant le Droit à l'intégration sociale. Elles affirment clairement :

- 1. Toute personne adulte vivant sur le territoire belge et qui n'a pas de ressources suffisantes a droit à un revenu qui lui permette de vivre dans la dignité. C'est un droit qui doit lui être reconnu, sans contrepartie, et donc sans la signature d'un « contrat d'intégration ».
- 2. L'accessibilité à un travail décent est un autre droit prévu également par la constitution. Il doit donc se réaliser de la même façon pour tout un chacun. Aussi, les minimexés, au même titre que les autres citoyens, doivent avoir le droit de chercher, de trouver un travail ou de suivre une formation dans les mêmes conditions et par l'intermédiaire des mêmes organismes publics (ONEM, Forem,...) que les autres demandeurs d'emploi. Les CPAS ne doivent pas se transformer en agences de placement au rabais, spécialement conçues pour les minimexés.
- 3. Nous demandons qu'une augmentation de 10% du montant du minimex soit appliquée dès le 1^{er} janvier 2002, et dissociée du vote de la nouvelle loi, car cela ressemble très fort à du chantage. De plus, nous demandons que dès janvier 2002, les montants soient liés « au bien-être », et que soit établi un programme pluriannuel qui concerne tous les bas revenus, afin qu'ils deviennent conformes au minimurn socio-vital.
- 4. Nous ne voulons pas d'une « nouvelle loi » votée dans l'urgence, mais nous voudrions que l'application actuelle de la loi instaurant le droit à un minimum de moyens d'existence de 1974 soit évaluée, afin de pouvoir l'améliorer. Cette loi date de 25 ans, son application a mis à jour des problèmes complexes, et nombreuses sont les personnes (minimexés, travailleurs sociaux, militants syndicaux et des droits de l'homme,...) susceptibles de participer à son évaluation. Pour cela, il faut prendre le temps nécessaire, car il s'agit du bien-_être des personnes les plus fragiles de notre société.
 Parmi les pratiques à évaluer : les recours aux débiteurs d'aliment, les politiques de mise au travail réservées aux minimexés ont-elles globalement sorti ceux-ci de la pauvreté, détermination du CPAS compétent pour un sans-abri, les sanctions, la récupération, les contrats d'intégration, la notion de statut de cohabitant, les visites domiciliaires, la possibilité d'obtenir des recours suspensifs en justice dans certains cas, le financement des CPAS etc....

Plate-forme : c/o Dan Van Raemdonck, LDH, 91 rue de l'Enseignement, 1000 Bxl; fax : 02.209.63.80 ; email : dvanraem@ulb.ac.be

Organisations signataires de la plate-forme (112) à la date du 5 novembre 2001 :

Accueil Botanique, A.C.I. Bruxelles, Action rurale féminine ACRE Gouvy, Action Vivre Ensemble, Aide aux Personnes Déplacées, Akwaba ASBL, Amicale d'Entraide Bénévoles, ATD Quart-Monde, ATD Quart-Monde Verviers, Atelier de Pontaury, Attac-Liège, BAV, C.L.A.S.S.E., Centrale nationale des Employés (CNE), Centre d'Animation et de Prévention (CAP) Verviers, Centre Dansaert, Centre de formation Cardijn (Cefoc), Centre familial belgo-immigrés, Centre liégeois de service social, Centre Tricontinental (CETRI), CGSP Liège, Chrétiens en route Liège, CIAC AMO, C.I.L.E.S. ASBL, Collectif belge des Marches européennes contre le chômage, la précarité et l'exclusion, Collectif de la région verviétoise pour une société multiculturelle, Collectif des femmes, Collectif Solidarité contre l' Exclusion : emploi et revenus pour tous asbl, Collectif Solidarités, Comité de Citoyens Sans Emploi (CCSE), Comité de Défense des Citoyens de Bruxelles, Comité de Défense des usagers de CPAS et des sans-emploi Bruxelles (CEDUC), Commission Justice et Paix, Compagnons missionnaires Bruxelles, Conférence St Vincent de Paul, CREDAL, CSC, Culture et Développement, Drogue Regards et Action de Parents Solidaires (DRAPS), Droits Devant, Droits et Respect, Droits pour tous !!. Du Pain sur la Planche (EFT), Emission Coup de pouce, ENAIP Liège, Entraide ASBL, Entre-nous parents, Equipe d'Insertion dans le Travail-OISP (EDIT), Equipes d'Entraide, Equipes populaires, Equipes populaires Fédération bruxelloise, Factory Kot, Fédération des Etudiants Francophones (FEF), Fleur Service Social ASBL, Forum social de Mettet, Foyers d'hébergement (maison d'accueil) Sainte-Ode, Front commun SDF, Handipar Namur, Hors les murs, ICAR ASBL, Infor-Jeunes, JOC, Kaïros Wallonie-Bruxelles, La Fourmillière, La Ligue des droits de l'Enfant, La Ligue des droits de l'Homme, La Ligue des droits de l'Homme Bruxelles, La Ligue des Familles, La maison de Fragnée, La Maison du Pain (Maison d'accueil), La Marguerite, La Moisson (foyers communautaires), La Passerelle, La Rochelle, Le Courant d'Air ASBL, Le Kangourou (maison maternelle), Le Monde selon les Femmes, Le Pas du Jour, Le Pont (EFT), Leren Ondernemen VZW, Les corsaires asbl, Maison Marie-Louise (centre d'accueil), Media Femmes Internationales ASBL, Mouvement des jeunes socialistes, Mouvement Ouvrier Chrétien, Mouvement Ouvrier Chrétien Charleroi Thuin, Mutualités Chrétiennes, Observatoire de la Santé et du Social, Observatorium voor Gezondheid en Welzijn, Parti Ouvrier Socialiste, Phare ASBL (EFT), Point d'Appui, Réseau Formation asbl, Réseau Résistances, Ressources, Route Vivante, Sauf qui peut, Service d'entraide de Gilly, Service social de la Batellerie et des gens du voyage, Service social des Aumônerie des Etrangers, Service social Liège Ouest, Solidarités Nouvelles Charleroi, Solidarités Nouvelles Liège, SOS Viol ASBL, Syndicat des Locataires, Télé-Service Liège, Un Autre Foyer Huy, Vie Féminine, Vie Féminine "Pause café", Vie Féminine Equipe 2x20, Vie Féminine Nalinne, Vie Féminine Thuin.

Motion de Soutien du groupe ECOLO.